

# LELEUX INVEST - EQUITIES WORLD FOF

CLASSE R - CAPITALISATION

RAPPORT MENSUEL: 30 SEPTEMBRE 2020



FONDS DE LA SICAV LELEUX INVEST GÉRÉE PAR LELEUX FUND MANAGEMENT & PARTNERS S.A.

## OBJECTIF ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

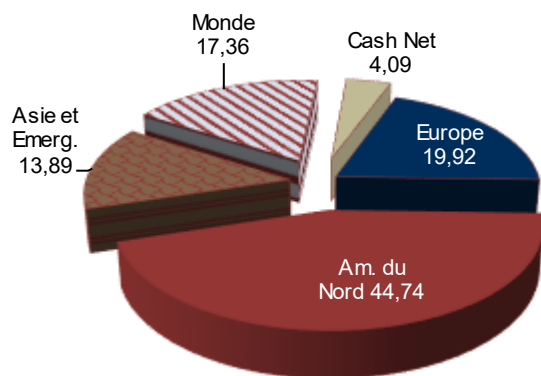
Comme mentionné dans le document d'informations clés, le fonds a pour objectif de procurer aux investisseurs, dans une perspective à moyen long terme, une appréciation du capital en procédant à des placements, essentiellement indirects, en particulier via des investissements en autres OPC, diversifiés en actions. Afin de réduire le risque intrinsèque des placements en actions, l'investissement est largement diversifié internationalement et réparti entre plusieurs gestionnaires via différents Fonds (OPC, OPCVM). Le capital investi initialement n'est pas garanti. La volatilité de la Valeur Nette d'Inventaire (VNI) risque d'être élevée du fait de la composition du portefeuille. Aucune garantie de la performance passée du compartiment ne peut être assurée pour le futur, la VNI du portefeuille dépendant de l'évolution des marchés.

## PROFIL DE RISQUE - SRRI

⬅ Risque plus faible		Risque plus élevé ➡				
⬅ Rendement généralement plus faible		Rendement généralement plus élevé ➡				
1	2	3	4	5	6	7

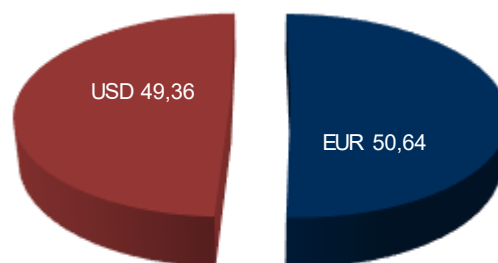
Le fonds peut présenter des risques non pris en compte par l'indicateur de risque synthétique (SRRI): le risque de change (risque qu'une variation de taux de change réduise la valeur des actifs en portefeuille), le risque de capital (risque que le capital investi ne soit pas totalement récupéré), le risque de concentration (risque lié à la concentration des investissements sur un secteur, une région ou un thème spécifiques).

## ALLOCATION DU PORTEFEUILLE EN % (\*)



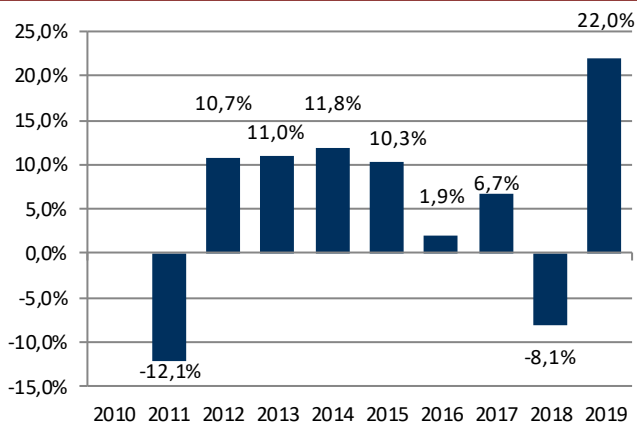
SOURCE: CACEIS BELGIUM

## ALLOCATION PAR DEVISE EN % (\*)



SOURCE: CACEIS BELGIUM

## PERFORMANCE PAR ANNÉE CALENDRIER (\*)



SOURCE CACEIS BELGIUM

## EVOLUTION DE LA VNI DEPUIS LE LANCEMENT (\*)



SOURCE: CACEIS BELGIUM

## VNI ET RENDEMENTS (\*)

VNI AU	30 SEPTEMBRE 2020	17,16€
VNI PLUS HAUT	[18 FÉVRIER 2020]	18,40€
VNI PLUS BAS	[3 OCTOBRE 2011]	8,69€
1 AN REND. CUMULÉ		4,13%
3 ANS REND. ACTUARIEL		4,44%
DEPUIS LANCEMENT REND. ACTUARIEL		5,52%

SOURCE: CACEIS BELGIUM

## STATISTIQUES (\*)

VOLATILITÉ ANNUALISÉE SUR 3 ANS	14,57%
SHARPE RATIO (3 ANS)	0,38
PORTFOLIO TURNOVER (AU 30/06/2020)	65,24%

SOURCES: CACEIS BELGIUM, LIPPER

(\*) Les rendements cités et l'évolution de la VNI ont trait aux années écoulées. Ils ne sont pas indicatifs de résultats futurs et peuvent être trompeurs. Les chiffres tiennent compte des frais de gestion et des autres frais récurrents, mais non des commissions de commercialisation (entrée) ni des taxes boursières. Période de référence de la performance calendrier : du 31/12 au 31/12. Les sources de données sont à la date du rapport mensuel, soit la dernière VNI disponible du mois. Glossaire en page 2



## DONNÉES RELATIVES AU PORTEFEUILLE (\*)

NOMBRE DE FONDS EN PORTEFEUILLE	12
NBR. DE NOUVEAUX FONDS ACHETÉS	0
NBR. DE FONDS ENTIÈREMENT LIQUIDÉS	1
ENCOURS SOUS GESTION DU COMPARTIMENT EN MILLIONS €	43,12

SOURCE: CACEIS BELGIUM

## PRINCIPAUX GESTIONNAIRES EN PORTEFEUILLE (\*)

NOMS DES GESTIONNAIRES	RÉGION/SECT	POIDS %
MORGAN STANLEY IM	AMÉRIQUE DU NORD	16,06
VARENNE CAPITAL.	MONDE	13,00
T. ROWE PRICE	AMÉRIQUE DU NORD	12,34
BROWN ADVISORY	AMÉRIQUE DU NORD	10,53
FIRST STATE STEWART INV.	ASIE & EMERGENTS	8,31

SOURCE: CACEIS BELGIUM

## GLOSSAIRE

<b>VOLATILITÉ</b>	Le risque de volatilité est la probabilité que le cours d'un placement à revenu variable soit soumis à des fluctuations de marché, plus ou moins fortes, entraînant une plus-value ou une moins-value du titre.	<b>ACTION DE CAPITALISATION</b>	Actions ou parts pour lesquelles tous les revenus que le compartiment perçoit sont réinvestis
<b>RATIO DE SHARPE</b>	Ratio qui permet de mesurer la rentabilité du portefeuille en fonction du risque pris par rapport au taux de rendement d'un placement "sans risque".	<b>ACTION DE DISTRIBUTION</b>	Actions ou parts pour lesquelles les revenus seront distribués sous forme de dividendes périodiques aux actionnaires
<b>TAUX SANS RISQUE</b>	Taux d'intérêt constaté sur le marché des emprunts d'états de pays considérés comme étant solvable.	<b>PORTOFOLIO TURNOVER</b>	Cet indicateur mesure le volume de transactions effectuées dans le portefeuille. Il est calculé annuellement et exprimé en pourcentage des encours sous gestion.
<b>FONDS</b>	Un fonds est un Organisme de Placement Collectif, aussi appelé OPC. Le terme fonds est utilisé dans la fiche mensuelle pour désigner le compartiment de la SICAV.		

## CARACTÉRISTIQUES

<b>NOM:</b>	LELEUX INVEST EQUITIES WORLD FOF-R CAP.	<b>CODE ISIN:</b>	BE6202762975
<b>DOMICILE:</b>	SICAV DE DROIT BELGE UCITS	<b>SOUSCRIPTION MINIMUM:</b>	1 ACTION
<b>DATE DE LANCEMENT:</b>	17 SEPT 2010	<b>FRAIS COURANTS (30/06/2020)</b>	2,62%/AN
<b>DEVISE:</b>	EUR	<b>COMMISSION DE COMMERCIALISATION A</b>	MAX 3% NÉGOCIABLE
<b>CALCUL DE LA VNI:</b>	JOURNALIÈRE	<b>TOB À LA SORTIE:</b>	1,32% (MAX 4.000 €)
<b>DATE DE RÈGLEMENT:</b>	J+4	<b>PRÉCOMPTE MOBILIER SUR LA PLUS-VALUE:</b>	NÉANT
<b>GESTIONNAIRE:</b>	LELEUX FUND MANAGEMENT & PARTNERS SA	<b>DURÉE D'EXISTENCE DU PRODUIT :</b>	ILLIMITÉE
<b>ADMINISTRATEUR:</b>	CACEIS BELGIUM	<b>RÉVISEUR:</b>	MAZARS

## AVERTISSEMENTS

Le document des informations clés pour l'investisseur et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investir. Tout renseignement contractuel relatif au compartiment renseigné dans cette publication et les risques inhérents à ce type d'investissement figurent dans le prospectus d'émission, le document des informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques, qui sont disponibles, en français et néerlandais, gratuitement auprès de Leleux Associated Brokers qui assure le service financier en Belgique ou par consultation du site internet [www.leleuxinvest.be](http://www.leleuxinvest.be). Les VNI sont publiées dans les journaux L'Echo et De Tijd. Toute plainte peut être adressée à la direction effective de la SICAV à l'adresse suivante : [info@leleuxinvest.be](mailto:info@leleuxinvest.be). Si la direction effective de la Sicav a traité votre réclamation, mais que vous n'êtes pas d'accord avec la solution proposée, vous pouvez faire appel à l'Ombudsfin : [Ombudsman@OmbFin.be](mailto:Ombudsman@OmbFin.be).

(\*)Les sources de données sont à la date du rapport mensuel, soit la dernière VNI disponible du mois.